

## **Séance ordinaire du 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yannick VAN PEE, Maire.

### Étaient présents :

Mmes FAVE B., KOKAI G, VAN DEN HEEDE A., MULLER I., VAN DEN BROECK I.  
Ms. GRALAK R., GUYENNOT G., GRANDIN P., PIEUX G., VAN PEE Y., JULIEN M.,

### Absents excusés :

M COURANT P. (procuration à R. GRALAK), Mme LEROY S. (procuration à VAN DEN HEEDE A.)

Absents : Mme LOPES M.

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Pascal GRANDIN comme secrétaire de séance.

### **Compte rendu de la séance du 14 avril 2023 :**

Le Conseil Municipal, après lecture du compte rendu de la séance du 14 avril, accepte et vote à l'unanimité des présents le compte-rendu.

### **1 – Election des délégués sénatoriaux :**

Monsieur VAN PEE, informe le Conseil Municipal du caractère obligatoire de la séance de ce soir dans les 3600 communes de France.

A été déposée une liste paritaire de 6 noms (3 titulaires, 3 suppléants), nom de la liste : FAVE Barbara :

FAVE Barbara,  
VAN PEE Yannick,  
VAN DEN BROECK Ingrid,  
GUYENNOT Geoffroy,  
MULLER Isabelle,  
GRANDIN Pascal.

Votes Pour : 13  
Votes Contre : 0  
Abstention : 0

La liste de FAVE BARBARA est élue.

### **2 – Prévision acquisition :**

Le lot 6 au 135 grande rue est seul concerné par la DIA et la préemption. Terrain nu en fond de parcelle pour 1500 m<sup>2</sup> au prix de 40 000 € .

Le Conseil Municipal considérant l'impossibilité d'utilisation de cette parcelle (aucun accès rapide) décide d retirer son droit de préemption.

### **3 – Questions diverses :**

a) Enfouissement du réseau aérien Rue de Blaincourt :

Pour un coup prévisionnel de travaux TTC de 214 782.89€ au 9 juin 2023.

Le montant prévisionnel du fond de concours de la commune est 194 499.93€ sans subvention ou 111 701.86 avec subventions.

13 votants : 12 Pour 1 abstention

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de procéder à la mise en souterrain du réseau électrique Rue de Blaincourt et un poteau à l'angle de la rue Voysin.

Le Conseil Municipal vote et autorise Monsieur le Maire à engager le programme et la réalisation des travaux, et à signer le devis du SE60.

b) ILEP

L'ILEP envoi un chèque de 10 943.90 € concernant du trop-perçu.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'encaissement de ce chèque.

c) Lors du vote des taux d'impositions, la somme concernant la Taxe d'Habitation (sur les résidences secondaires) n'apparaissait pas dans la délibération. Il faudra faire un rectificatif concernant cet oubli.

La séance est levée à 22 h 25.